



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

SFP

Question écrite n° 57303

## Texte de la question

M. Georges Sarre appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication à propos de l'avenir de la Société française de production (SFP). Il relève que les personnels de la SFP, inquiets quant à l'avenir de leur entreprise, ont déclenché un mouvement de grève pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette entreprise confrontée à des difficultés récurrentes. Il constate que l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, CGC de la SFP n'a obtenu de Mme la ministre aucune esquisse de solution à la crise chronique de l'entreprise. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer quelle solution a sa préférence. Il lui semble que l'intégration de la SFP à l'ensemble formé par le groupe France Télévision, qui a la faveur des personnels, lui paraît une issue souhaitable à cette situation, dans la mesure où elle renforcerait ainsi le pôle public de l'audiovisuel en intégrant production et diffusion.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention de la ministre de la culture et de la communication sur la situation des personnels de la Société française de production (SFP). La SFP est, en dépit de la croissance du soutien public, confrontée à des difficultés économiques croissantes qui suscitent l'inquiétude et appellent de la part de l'Etat une décision rapide et réaliste quant à son avenir. Outre les faiblesses propres à l'entreprise, ces difficultés reflètent les déséquilibres structurels qui affectent le marché des prestations audiovisuelles du fait de la conjonction de surcapacités, de pressions croissantes sur les prix et de pratiques sociales hétérogènes. Le personnel de la SFP, qui s'est en effet exprimé en faveur d'un rattachement à France Télévision, avait entamé un mouvement de grève en janvier dernier afin qu'une décision rapide soit prise sur l'avenir de l'entreprise. Depuis, les partenaires sociaux ont été reçus par les administrations en charge de ce dossier. Le Gouvernement, soucieux des perspectives d'avenir de la société dont les difficultés sont récurrentes, a confié le 2 février dernier une mission à M. Roland Peylet, conseiller d'Etat, afin qu'il prenne connaissance des diverses expertises et recueille l'avis de la direction de l'entreprise, des organisations du personnel et des administrations compétentes. Ce rapport a été remis au Gouvernement le 3 mars. Les conclusions de cette mission devront ainsi permettre d'éclairer d'ici à la fin du mois de mars la décision du Gouvernement quant au futur de la SFP et de ses salariés, dont la situation économique constitue un enjeu majeur auquel la ministre de la culture et de la communication consacre une pleine attention.

## Données clés

**Auteur :** [M. Georges Sarre](#)

**Circonscription :** Paris (6<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57303

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 29 janvier 2001, page 511

**Réponse publiée le** : 26 mars 2001, page 1806